



Communiqué de presse 06/08/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

La situation épidémiologique & vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

La situation épidémiologique en Région de Bruxelles-Capitale reste à surveiller à cause du nombre de personnes non encore vaccinées et de la circulation importante des personnes en cette période estivale.

Les indicateurs-clés

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants) **continue d'augmenter**, en particulier chez les jeunes de 20 à 29 ans : il atteint maintenant le taux de 328 le 06/08, contre 275 le 30/07.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **augmente** aussi et passe de 3,7% le 30/07 à 4,0% le 06/08.

La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) **stagne** mais reste au-dessus de 1, elle est de 1,13 le 06/08.

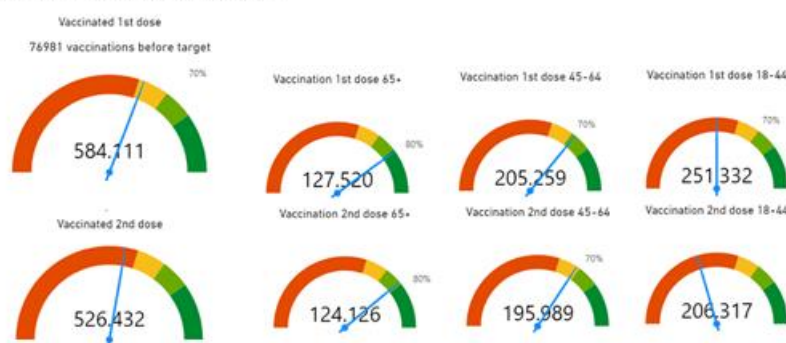
Les nouvelles admissions dans les hôpitaux à surveiller

Le nombre d'**hospitalisations** **continue à augmenter**, de 102 le 30/07 à 110 le 05/08, mais le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **reste relativement stable** : il est de 33 le 05/08, tout comme le 23/07. Avec un constat sans équivoque, la majorité des personnes hospitalisées (93%) et en unités de soins intensifs (97%) ne sont pas complètement vaccinées. Il est donc important de se faire vacciner pour se protéger des formes graves du Covid.

Le nombre de **décès** augmente : 7 personnes sont malheureusement décédées cette semaine.

État de la vaccination au 05/08

Overview vaccination Bruxelles (update 04/08/2021)



Les taux de vaccination enregistrés en Région de Bruxelles-Capitale atteignent 62% en première dose et 56% en deuxième dose. La couverture vaccinale atteint 80% en première dose et 78% en deuxième dose pour les personnes de plus de 65 ans plus vulnérables. Le taux de vaccination des plus jeunes de 18 à 44 ans atteint 50% en première dose et 41% en deuxième dose.



Plus de **1.237.000 vaccins** ont été administrés, dont plus de 686.000 pour les premières doses et plus de 550.000 pour les deuxièmes doses.



Dans les **10 centres de vaccination bruxellois**, plus de 567.000 doses de vaccins ont été administrées pour les premières doses et plus de 449.000 pour les deuxièmes doses.



Les **équipes mobiles, les médecins généralistes et les antennes locales de vaccination** ont déjà administré 28.118 premières doses de vaccins et 10.018 deuxièmes doses.



Via la plateforme **Bru-Vax**, plus de 404.000 Bruxellois.es ont pris un rendez-vous pour se faire vacciner.

De nombreux lieux de vaccination

Actuellement, nous vaccinons tou.te.s **les Bruxellois.es âgés.es de 12 ans ou plus**. Les jeunes âgés de 12 à 15 ans doivent être accompagnés par (un de) leurs parents ou par leur tuteur/tutrice lors de leur visite au centre de vaccination.

- **AVEC RENDEZ-VOUS** : allez sur [Bru-Vax](#) ou appelez notre call-center au 02 214 19 19 pour prendre rendez-vous. Il est également possible de se faire **vacciner chez son médecin de famille**. Les médecins généralistes peuvent en effet maintenant vacciner leur patientèle s'ils le souhaitent.
- **SANS RENDEZ-VOUS** : allez dans un **centre de vaccination** ou un de nos **Vacci-Bus**. Les informations sont régulièrement mises à jour et consultables sur le site web [Coronavirus.Brussels](#) ou notre [page Facebook](#).
- La **vaccination à domicile** est toujours disponible pour les personnes alitées ou en incapacité totale de se déplacer dans un centre de vaccination : les inscriptions sont encore possibles via votre médecin traitant jusqu'au 18/09. Plus d'informations sont disponibles sur [Coronavirus.Brussels](#).
- Par ailleurs, la Commission communautaire commune propose aux groupes de personnes (comme les clubs sportifs, les clubs de loisir...) de faire appel à un Vacci-Bus pour se faire vacciner. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à com-covid@ccc.brussels.

Afin de permettre à tous.tes les Bruxellois.es d'être rapidement protégés.es contre les variants avec une vaccination complète, il est toujours possible de raccourcir le délai d'une éventuelle deuxième dose de vaccin dans les limites autorisées par les médecins ou de la remettre à plus tard, ce qui est préférable que de ne pas recevoir de 2^e injection, en appelant le **Call-Center** via le 02/214.19.19. On n'est en effet seulement bien protégé en ayant reçu une vaccination complète.

Enregistrement des vaccinations à l'étranger de ressortissants belges

L'enregistrement sur VaccinNet des vaccinations ayant eu lieu à l'étranger de personnes belges à double nationalité ou de résidents en Belgique disposant d'un numéro de registre national est possible via son médecin généraliste (ou en appelant le 1710 pour ceux qui n'ont pas de médecin généraliste et souhaite en choisir un pour cette démarche).

Cet enregistrement dans la base de données fédérales permet à la fois de délivrer le Certificat Digital européen ou le Covid Safe Ticket et de compléter le dossier médical du citoyen.

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.